

RDV Technique « Transmission d'agence »

avec le cabinet **LexCase**

Société d'avocats, qui accompagne les architectes
dans la transmission des agences d'architecture.

Mercredi 1^{er} avril 2026 de 18h00 à 20h00

Dans les locaux du SARm

Le Cabinet LexCase, société d'avocats est un cabinet d'avocats d'affaires, installé à Lyon, Paris et Marseille. Il accompagne les entreprises dans la gestion de leurs projets juridiques, fiscaux et sociaux. Il a également développé une expertise en matière de marchés publics, urbanisme, assurances et immobilier.

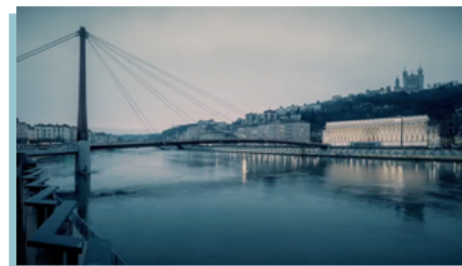
Lors de ce rendez-vous technique, **Me Christophe BLUM** se propose de vous présenter les différents aspects de la transmission des agences d'architecture, à travers les enjeux suivants :

- **Humains / organisationnels** : cédant, repreneur, équipes, clients, affectio societatis
- **Économiques / financiers** : performance, valorisation, financement, modalités de paiement
- **Juridiques / patrimoniaux / fiscaux** : cession de clientèle (= fonds libéral) ou de titres (les actions ou parts sociales), plus-value et droits d'enregistrement
- **Les grandes étapes** du processus de transmission

////////// Inscription en suivant le lien : <https://forms.gle/K7p12gL7E5rdG22g6> //////////



2, rue Président Carnot
69002 LYON
Tel : + 33 04 37 23 11 11



Retrouvez plus d'informations sur le site du cabinet <https://lexcase.com/>

Guillaume ROZAND – Président du SARm

